

Tarifs pour une fourniture du dernier recours dans le réseau Creos

Valables à partir du 1^{er} janvier 2015

Conditions tarifaires pour la fourniture du dernier recours

Clients raccordés aux réseaux 400V sans enregistrement de la puissance

dernier recours		Prime mensuelle	Prix intégré
Réseau		€/mois	€/kWh
Creos		11,000	0,13481

Clients raccordés aux réseaux basse tension (400V) avec enregistrement de la puissance

dernier recours		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	15,430	0,12111
Creos	> 3000 heures	73,960	0,10161

Clients raccordés aux réseaux moyenne tension (20kV)

dernier recours		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	8,570	0,10051
Creos	> 3000 heures	41,060	0,08971

Clients raccordés aux réseaux haute tension (65kV)

dernier recours		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	7,010	0,08541
Creos	> 3000 heures	22,120	0,08021

Clients raccordés aux réseaux très haute tension (220kV)

dernier recours		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	2,670	0,07881
Creos	> 3000 heures	8,430	0,07691

Les tarifs intégrés du dernier recours s'entendent hors TVA (8 % à partir du 1^{er} janvier 2015), hors comptage et hors toutes redevances légales comme la taxe électricité et le fonds de compensation, qui sont fixées par les autorités publiques.

Renseignements

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre **Serviceline** (lu-ve: 8h00-17h30) au numéro gratuit **8006-6000**, au (+352) 2737-6000 à partir de l'étranger, ou par e-mail serviceline@enovos.eu.